Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Région de l'Oriental
Délégation Provinciale de Nador

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية لجهة الشرق
مندوبية إقليم الناظور

Avis d'achat sur bons de commande
N° 220/2026 DMSPS Nador

Objet de la prestation : Contrôle et optimisation des études techniques et suivi technique des travaux d'aménagement du Centre d'Addictologie de la Province de Nador

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques	Unité	Quantité	Garanties exigées
1	**Contrôle et optimisation des études techniques :** Contrôle et visa des plans d'exécution et notes de calcul : Structure en béton armé, étanchéité, Courants forts et Courants faibles, Assainissement-VRD -Plomberie sanitaire, sécurité incendie, vidéosurveillance, Visa de la notice de sécurité incendie. … Ainsi que tout autre plan à caractère technique.	Contrôle et visa des plans d'exécution et notes de calcul : Structure en béton armé, étanchéité, Courants forts et Courants faibles, Assainissement-VRD -Plomberie sanitaire, sécurité incendie, vidéosurveillance, Visa de la notice de sécurité incendie. … Ainsi que tout autre plan à caractère technique.	**FT**	**1**	
2	**Suivi des travaux de construction :** • Contrôle de la conformité des travaux sur chantier et avis techniques. • Examen des résultats des essais usuels de résistance des matériaux utilisés Ces interventions seront exécutées par des rapports établis par le bureau de contrôle. • Délivrance des certificats de conformité conformément à la réglementation en vigueur. • Établissement de tout rapport exigé par les assurances dans le cadre de la délivrance des polices de responsabilité décennale. Ces interventions seront réalisées par des PV ou rapports établis par le bureau de contrôle.	Contrôle de la conformité des travaux sur chantier et avis techniques. Examen des résultats des essais usuels de résistance des matériaux utilisés : Ces interventions seront exécutées par des rapports établis par le bureau de contrôle. Délivrance des certificats de conformité conformément à la réglementation en vigueur. Établissement de tout rapport exigé par les assurances dans le cadre de la délivrance des polices de responsabilité décennale. Ces interventions seront réalisées par des PV ou rapports établis par le bureau de contrôle. **N. B : Les** concurrents doivent présenter un dossier technique composé de :	**FT**	**1**	Les concurrents doivent présenter un dossier technique composé de : - Le certificat d'agrément du Bureau de contrôle délivré par la société Centrale de Réassurance SCR en cours de validité (originale ou certifié conforme). Ce certificat doit être en cours de validité

		- Le certificat d'agrément du Bureau de contrôle délivré par la société Centrale de Réassurance SCR en cours de validité (originale ou certifié conforme). Ce certificat doit être en cours de validité (originale ou certifié conforme). Il est délivré au BET par le Ministère de l'équipement et du transport en application du Décret n°2-98-984 du 22 mars 1999 tel qu'il a été modifié			(originale ou certifié conforme). Il est délivré au BET par le Ministère de l'équipement et du transport en application du Décret n°2-98-984 du 22 mars 1999 tel qu'il a été modifié
3	**Réception Provisoire des travaux**	Le Bureau de Contrôle doit remettre au maître d'ouvrage un rapport de synthèse de tous les contrôles effectués avec les conclusions nécessaires.	**FT**	**1**	
4	**Réception Définitive des travaux** **NB : Le soumissionnaire doit envoyer, à l'adresse e-mail suivante : portaildmspsnador@gmail.com, Le certificat d'agrément du Bureau de contrôle délivré par la société Centrale de Réassurance SCR, avant la date limite de réception des devis sur le portail des marchés publics.**	Le bureau de contrôle doit remettre au maître d'ouvrage un rapport définitif sur l'état de l'ouvrage avec les conclusions et recommandations nécessaires.	**FT**	**1**	

Lieu d'exécution : **Centre d'Addictologie de la Province de Nador**.
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **360 jours**
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **22/11/2026 à 15h : 00min.**
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Mr.ABDELLAUE Jamal
Chef de Service
Administratif
et Economique

Royaume du Maroc
Délégation Provinciale NADOR
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale